

Prendre le mot

Le mot de race n'a pas bonne presse et pour cause. À la différence d'autres termes qui intéressent cette collection, il ne fait pas partie initialement du lexique de l'émancipation et du progrès social. Bien au contraire.

Pourtant, les polémiques qui scandent depuis plusieurs années le débat médiatique, politique et scientifique en France à son sujet obéissent aux mêmes logiques de distorsion du sens et de travestissement des camps politiques, en profitant, dans ce cas précis, de l'aubaine que constitue l'histoire du terme. Après tout, il est bien connu que celles et ceux qui y ont recours sont racistes et que celles et ceux qui le rejettent refusent cette idéologie.

Or rien n'est moins clair aujourd'hui. À la différence de ce qui pouvait s'observer dans les années 1930 par exemple, les tenant·es d'une idéologie raciste ne recourent plus directement au terme de race même s'ils ou elles croient en l'existence *des races*, c'est-à-dire en une

hiérarchie naturelle entre des groupes humains dont le phénotype, la religion ou la culture diffèrent.

En revanche, le terme est actuellement utilisé et revendiqué au singulier par celles et ceux qui cherchent à combattre le racisme. Et s'ils parlent de race, de racialisation ou de racisation, c'est bien pour montrer comment les hiérarchies raciales, qui sont présentées par les théories racistes comme naturelles, sont en fait socialement et historiquement produites.

Le mot a donc changé d'usage et de camp. Il demeure cependant tributaire de son histoire et y recourir de manière critique fait facilement l'objet d'un retournement de discrédit. Celles et ceux qui dénoncent les logiques de racialisation sont traité·es de racistes. Celles et ceux qui mettent en lumière l'expérience minoritaire en la rapportant à celle des discriminations raciales sont accusé·es d'avoir des vues hégémoniques. Dans le même temps, les discours racialisants continuent de prospérer sous le regard indifférent de la majorité.

Ainsi, l'enjeu de ce livre est de défendre l'usage critique du mot race, celui qui permet de désigner, et par là

**Si le mot de race sert
à révéler, y recourir
est d'autant plus néces-
saire dans le contexte
français d'une Répu-**

**blisque qui pense avoir
réalisé son exigence
d'indifférence à la race
et y être parfaitement
« aveugle ».**

de déjouer, les actualisations contemporaines de l'assignation raciale. Il montre également qu'user de manière critique de cette notion, c'est décider de regarder au-delà de l'expression manifeste et facilement décelable du racisme assumé. C'est en effet saisir la forme sédimentée, ordinaire et banalisée de l'assignation raciale et la désigner comme telle, quand elle s'exprime dans une blague ou un compliment, dans une manière de se croire attentif ou au contraire de laisser glisser le lapsus, dans le regard que l'on porte ou la compétence particulière que l'on attribue. C'est ainsi expliciter et problématiser la manière dont selon les époques et les contextes, une société construit du racial.

Si le mot de race sert à révéler, y recourir est d'autant plus nécessaire dans le contexte français d'une République qui pense avoir réalisé son exigence d'indifférence à la race et y être parfaitement « aveugle », « *race blind* », dirait-on en anglais. Par une mystification dont les constructions nationales ont le secret, la République a en effet, dans la seconde moitié du xx^e siècle, considéré que le racial, c'était les autres et en particulier les États-Unis. La traite négrière ne la

concernait pas. La domination coloniale appartenait à une époque sans lien avec le présent. Quant au régime de Vichy, il était nul et non avenu. Ainsi, s'est construite et réaffirmée une mémoire étrangement biaisée, vouant à l'oubli la mobilisation passée des catégorisations raciales dans le droit français et condamnant au non-dit et à l'impensé les formes contemporaines prises par les logiques de racialisation. Dans ce contexte, on assiste du reste à une fétichisation du terme race. Le seul fait d'y recourir ou de le mentionner aurait le pouvoir de donner une vigueur nouvelle aux idéologies racistes. Le bannir du vocabulaire et le supprimer de la Constitution réglerait comme par enchantement tous les problèmes.

Être ou ne pas être

Le débat sur l'usage de la notion de race est tributaire d'un paradoxe. Comme Colette Guillaumin le pointait déjà dans un article intitulé « “Je sais bien mais quand même” ou les avatars de la notion de race » et paru en 1981 dans le premier numéro de la revue *Le Genre humain*, la race n'existe pas et pourtant elle est partout. En effet, elle n'existe pas au sens que l'idéologie raciste lui confère. Il n'y a pas de hiérarchie entre les groupes humains, qui pourrait être fondée en nature et reposerait sur une origine manifestée notamment par des différences phénotypiques.

Mais elle est partout car les conséquences de cette idéologie sont, elles, bien réelles. Elles se manifestent dans les expressions ouvertes et violentes du racisme ou dans ses formes banalisées et indirectes comme Philomena Essed l'a mis en lumière dans *Understanding Everyday Racism* (1991), l'un des ouvrages pionniers des études critiques de la race. Elles agissent de manière structurelle et

sans qu'il y ait nécessairement une intention individuelle raciste dans la manière dont des discriminations raciales sont produites et touchent les membres de certains groupes qui héritent des formes d'oppression liées à l'histoire de l'esclavage, de la colonisation ou de la ségrégation. Essed explique ainsi comment une femme noire travaillant comme médecin dans un hôpital néerlandais est systématiquement prise par les patient·es et certain·es de ses collègues pour une femme de ménage ou, dans le meilleur des cas, pour une infirmière, parce que, dans leur esprit, une femme noire ne peut pas occuper une autre place que celle d'une subalterne. Une autre des interlocutrices d'Essed revient, quant à elle, sur une expérience qu'elle fait systématiquement. Quand elle séjourne avec son mari blanc dans des hôtels de luxe, elle est immanquablement prise pour une prostituée, ce type de réaction explicitant la manière dont le racisme informe l'érotisation particulière du corps des femmes noires. La race continue donc de jouer sur la manière dont les catégories sont formulées et les inégalités produites, même chez des individus ou dans des sociétés qui pensent avoir rompu avec le racisme.

En d'autres termes, prôner l'existence des races est faux sur le plan scientifique et douteux, politiquement et moralement. En revanche, la race existe si on entend par là l'une des modalités sociales de production des inégalités entre les groupes et si l'on reconnaît que les sociétés, même quand elles se définissent comme non racistes, continuent à en être tributaires et à reposer sur des hiérarchies qui ont une dimension raciale.

On notera d'ailleurs d'emblée que le discours raciste parle au pluriel de races qu'il hiérarchise. Le discours critique de la race use pour sa part de cette notion au singulier parce qu'il désigne par là un rapport de pouvoir qui structure, selon des modalités diverses en fonction des contextes et des époques, la place sociale assignée à tel ou tel groupe au nom de ce qui est censé être la radicale altérité de son origine (géographique, culturelle ou religieuse). Et c'est justement la manière dont l'origine est utilisée pour hiérarchiser qui distingue la race d'autres rapports de pouvoir, notamment le genre et la classe.

Le débat tel qu'il est structuré en France tient donc à cette ambiguïté entre les différents sens de l'énoncé « la race existe ». Il repose également sur la

croyance, au demeurant naïve, selon laquelle affirmer l'inanité scientifique de la notion raciste de race suffit à lutter contre le racisme, sans qu'il soit pour autant nécessaire de désigner et de nommer les logiques suivant lesquelles une société produit des lignes de partage raciales entre ses membres. C'est d'ailleurs, cette position qui a fait que la lutte contre le racisme en France s'est pendant longtemps uniquement pensée comme une lutte morale contre les motivations d'individus racistes, sans jamais s'attaquer politiquement aux conséquences structurelles du racisme.

Comme Colette Guillaumin l'exprimait déjà en 1981, la race « n'est pas empiriquement valide », mais elle n'en est pas moins « empiriquement effective ». Quand on dit que la race n'existe pas, on confond deux choses : la validité naturelle ou biologique de la notion (que tout-e antiraciste rejette) et son effectivité sociale, étatique et politique (que certain-es antiracistes s'efforcent de pointer). Comme rapport de pouvoir socialement produit, la race reste donc, elle, d'actualité.

S'il est nécessaire de rappeler constamment l'inanité et l'inconsistance

**La race n'existe pas
au sens biologique
et naturel que
le raciste lui attribue.
Mais elle existe**

**socialement, comme
régime de pouvoir.**

scientifique de la notion raciste de race, il est naïf de croire qu'on lutte contre le racisme et ses avatars en se contentant de le réduire à une thèse scientifique erronée, d'autant qu'on peut penser et agir en des termes racistes ou racialisants sans utiliser explicitement le mot race et qu'on peut utiliser le mot de race sans croire en l'existence des races au sens du raciste. Comme Éric Fassin le rappelait sur son blog (*Mediapart*, 26 septembre 2019), le problème de la notion de race, telle qu'elle continue d'agir socialement, n'est pas tant sa fausseté que son efficacité et sa dangerosité.

Or nier l'existence de la race pour contrer le premier aspect (la croyance en des hiérarchies raciales naturelles) nous empêche en fait de lutter contre le second (l'efficacité sociale persistante des catégorisations raciales). La négation de la notion de race dans son ensemble produit donc de ce fait le déni de ses effets sociaux, c'est-à-dire celui des processus sociaux de racialisation et des discriminations qui peuvent en résulter.